

Formation recyclage / expérimenté et tests CACES® R486 Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel (PEMP) Catégories : A - B - C

Personnes concernées : Toute personne expérimentée, appelée à manipuler une plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP).

Objectifs de la formation : L'apprenant doit, au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la condition des plateformes élévatrices mobiles de personnel en situation de travail, communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R486 de la catégorie visée.

Contexte : Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Lire et comprendre le français. Posséder une expérience à l'utilisation d'une plateforme élévatrice mobile de personnel. Être titulaire d'une attestation de formation, au port du harnais, à défaut, un module sera dispensé pendant la formation. Posséder une expérience ou être titulaire d'un CACES® R386 ou R486 et de justifier d'une formation théorique et pratique avant le passage des tests CACES®.

DURÉE

1 à 2 jours.
Durée renouvellement de plusieurs catégories : sur devis.

FORMATEURS

Qualifiés et suivis selon le processus CityPro. Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

DISPOSITIFS DE SUIVI

Feuille d'émergence et attestation de stage.

LIEU DE FORMATION

Au sein d'un centre CityPro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R486.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Organisation par ateliers pédagogiques. Plateau technique avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R486.

VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation R486.

DÉLAIS D'ACCÈS

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

MODALITÉS D'ACCÈS

Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

ACCESSIBILITÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS

En centre CityPro ou sur city-pro.info.

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE

- A - Connaissances générales,
- B - Technologie des PEMP,
- C - Les principaux types de PEMP,
- D - Notions élémentaires de physique,
- E - Stabilité des PEMP,
- F - Risques liés à l'utilisation des PEMP,
- G - Exploitation des PEMP,
- H - Vérifications d'usage des PEMP.

FORMATION PRATIQUE

- A - Prise de poste et vérification,
- B - Conduite et manœuvres,
- C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.